Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 49 (1969)

Heft: 3: Liaisons routières

Vorwort: Préface

Autor: Chalandon, Albin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

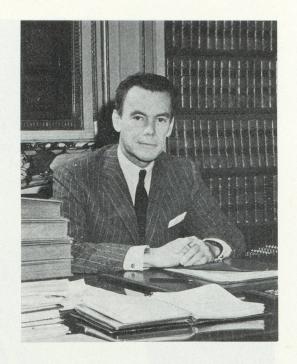
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRÉFACE



Un pays moderne qui veut assurer son développement économique et tenir sa place dans la compétition internationale doit posséder un bon réseau d'autoroutes. C'est désormais une évidence.

Qu'il s'agisse de permettre des liaisons avec les autres pays, entre les régions ou les Métropoles d'une même Nation, l'autoroute est aujourd'hui indispensable. Elle assure le développement des régions puissantes, redonne vie aux régions en difficulté; à cet égard, la reprise économique du Nord de la France qui a suivi l'ouverture de l'autoroute PARIS-LILLE constitue un exemple particulièrement frappant. L'autoroute est de plus en plus un instrument d'organisation tout à fait privilégié, car elle rapproche le centre des villes de leurs banlieues. Enfin, elle favorise les échanges internationaux qui sont, à notre époque, non seulement indispensables mais nécessaires.

La France n'a entrepris que tardivement la construction d'autoroutes. En effet, comme elle possédait le plus beau réseau routier du monde, elle n'a pas cru à la nécessité de ces infrastructures, alors que ses voisins commençaient à en réaliser.

Cependant l'extraordinaire accroissement du trafic qui a doublé dès 1960, et doublera encore d'ici 1985, a bousculé toutes les prévisions. Aujourd'hui la France doit faire face, au plus vite, à une situation préoccupante.

Pour rattraper le retard, il a fallu sortir du cadre budgétaire. En effet, sans nouveau moyen de financement, c'est-à-dire en restant dans le système que j'ai trouvé en arrivant au Ministère de l'Équipement, il n'aurait été possible de construire en 1970, que 50 kilomètres d'autoroutes.

La seule solution possible était de faire appel aux capitaux privés: deux concours ont été lancés dans le cadre du nouveau système que j'ai imaginé. Le premier porte sur

les itinéraires PARIS-LE MANS et PARIS-POITIERS; le second sur les autoroutes alpines qui relieront LYON à GRENOBLE et à la SUISSE. L'accueil fait à ces concours permet de penser qu'il sera désormais possible, pendant cinq ans, de réaliser environ 400 kilomètres d'autoroutes par an. D'ailleurs la liaison PARIS-EST qui reliera la capitale française au réseau autoroutier allemand sera aussi prochainement mise en concours.

Si l'on tient compte du fait que l'axe PARIS-LILLE va être prolongé jusqu'à la frontière belge, que les Sociétés d'économie mixte — qui vont recevoir un nouveau statut — vont assurer les liaisons entre l'autoroute PARIS-LYON-MARSEILLE et les frontières italienne et espagnole, on voit que la France veut participer avec tous les atouts possibles à la compétition économique internationale. Désormais l'ouverture des frontières est un fait irréversible qui met fin à de longues années de protectionnisme.

Il n'est pas indifférent de constater dans la « Revue Économique Franco-Suisse » que les liaisons directes avec la Confédération Helvétique seront ouvertes les premières. J'y vois comme un symbole dans la mesure où la compétitivité de l'économie suisse peut constituer pour la France un exemple.

Albin Chalandon

Ministre de l'Équipement et du Logement